

**ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE COMPLÉTÉ PAR LE(S) PARENT(S), FAMILLE, AMIS ET/OU
LE CAUTIONNEUR**

**ANNEXE AU CONTRAT DE BAIL ENTRE l'ENSAM Centre de Châlons-en-Champagne dénommé
aussi Campus de Châlons-en-Champagne et**

NOM, PRENOM ⁽¹⁾

ACTE SOUS SEING PRIVE

Au vu des articles 2292 et suivants du code civil,

Je soussigné(e),

• Pour les personnes physiques :

NOM * :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Profession ou emploi :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

• Pour les personnes morales :

Désignation légale de l'organisme :

Statuts :

Prénom, nom du représentant légal de l'organisme :

Personne habilitée par les statuts de l'organisme à signer le présent acte de caution solidaire :

.....

Déclare par la présente me porter caution solidaire, avec renonciation aux bénéfices de discussion, en garantie de toutes les sommes (*loyer principal, réparations locatives et dégradations et éventuels frais de procédure*) qui pourront être dues au titre de l'engagement de location portant sur le logement faisant l'objet du contrat joint, situé dans la résidence ENSAM du Campus de Châlons-en-Champagne, 3 rue de la Rochefoucauld 51000 Châlons-en-Champagne de Mme ou M. prenant effet du.....jusqu'au..... ⁽¹⁾, dans la limite de 1250 euros.

Mention à recopier intégralement par le signataire, de sa main

« Je soussigné (e) (NOM, prénom) me porte caution solidaire jusqu'au (date de fin du bail) dans la limite de mille deux cent cinquante euros (1250 €) cumulés pour le paiement du loyer principal ainsi que des charges locatives, dégradations et réparations locatives et éventuels frais de procédure, ces obligations résultant du bail sus visé. Je reconnais expressément avoir reçu copie du dit contrat de location. Je confirme avoir parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement. Je confirme avoir parfaite connaissance du fait que l'arrivée à terme a seulement pour effet de limiter mon obligation aux dettes nées avant l'échéance du (date de fin du bail). Je réglerai les sommes dues dans un délai de huit jours, après le terme de la mise en demeure adressée au débiteur et restée infructueuse.

Fait à,
le,

Signature précédée de la mention manuscrite « *lu et approuvé, bon pour caution solidaire suivant modalités ci-dessus* »
La caution (signature manuscrite lisible)

*toute personne qui se rend coupable de fausse signature tombe sous le coup de l'article 441-1 du code pénal.

PIECES A AGRAFER :

Cas 1 : personne physique

- une copie de la carte d'identité nationale ou étrangère, passeport français et étranger, permis de conduire français ou étranger, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen en cours de validité et comportant une photographie et la signature du titulaire
- une pièce récente justifiant du domicile de la personne
- une pièce récente justifiant des revenus de la personne

Cas 2 : personne morale

- Extrait K bis original de moins de trois mois de la société ou les statuts ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de la personne, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une administration, une juridiction ou un organisme professionnel.
- Justificatif d'identité du représentant de la personne morale figurant sur l'extrait K bis ou les statuts

- RIB ou RIP de la personne morale ou physique se portant caution